

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Bandiagara  
Commune rurale de Doucombo

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DOUCOMBO

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Date de publication : novembre 2006**

## PREMIERE PARTIE

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis des décennies notre pays connaît fréquemment des crises alimentaires causées par le déficit ou la mauvaise répartition des pluies dans l'espace, le ravage des cultures par des déprédateurs, etc. Cette situation remonte en 1973. De cette date à maintenant, les populations souffrent d'insuffisance alimentaire liée à des causes citées ci-dessus. En plus de ces raisons que connaît tout le Mali, le Plateau Dogon, c'est à dire, le cercle de Bandiagara est défavorisé par la nature. Seulement 9% de la superficie du cercle sont cultivables. La commune de **Doucoumbo** défavorisée comme toutes les communes du cercle a vu la nécessité d'élaborer ce plan de sécurité alimentaire pour mieux sécuriser les populations dans le domaine alimentaire.

**Objectifs de l'exercice** : Chercher des voix et moyens pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire dans la commune et donner une vision claire de sécurité alimentaire de la commune aux différents intervenants.

### II. METHODOLOGIE

Principales séquences	Participants	Date	Durée
1. Formation des acteurs	Maires, les sous Préfets, secrétaires généraux, services techniques, chambre d'agriculture, représentant des commerçants, le syndicat des transporteurs, le CCC	25-26/09/06	2 jours
2. Information des communautés	Maire, secrétaire général, Sous Préfet, leaders communautaires, Organisations de la société civile		1 jour
3. Adoption du conseil pour le démarrage du processus	Elus communaux		1 jour
4. Etablissement de la situation de référence	Elus et CCC	-	-
5. Atelier de formation pour les modérateurs sur l'utilisation du guide méthodologique	CCC services techniques		2 jours
6. Formation des animateurs villageois	Animateurs villageois		2 jours
7. Collecte des données sur le terrain	Animateurs villageois et modérateurs	-	-
8. Synthèse des résultats du diagnostic	Sous, Préfet, CCC, Services techniques, animateurs villageois		2 jours
9. Organisation et animation de rencontre de synthèse communale	Elus, services techniques, leaders communautaires		2 jours
10. Formation des modérateurs et partenaires d'appui à l'étape planification	CCC et services techniques		1 jour
11. Organisation et modération des journées de planification	Modérateur		1 jr
12. Rédaction projet de PSA	Secrétaire général, CCC	-	1 jr
13. Restitution du projet de PSA auprès des communautés et élus	Elus, communauté		1 jour
14. Finalisation document PSA	CCC	-	3 jrs
15. Adoption du document PSA par les élus	Elus		1 jour

### **III. APERÇU SUR LA COMMUNE**

#### **1. Aperçu historique**

La commune de Doucombo est liée historiquement à celle de Bandiagara dont le fondateur fût le grand chasseur Nangabanou TEMBELY du village de Gandakiléma. Et la ville de Bandiagara a été fondée vers les années 1770.

#### **2. Situation géographique**

La commune de Doucombo traversée par la route nationale RN 15 est limitée au Nord par les communes de Kendié et de Pignari Bana, au Sud par les communes de Dimbal et kani Bonzon, à l'Est par les communes de Bandiagara, Dandoli et Soroli, à l'Ouest par celles de Pignari bana, Pignari et Barassara.

#### **3. Organisation administrative**

Elle se présente sous les aspects suivants :

La commune de Doucombo créée par la loi 96-059 du 04 novembre 1996 portant création des communes, est composée de 24 villages qui sont : Doucombo, Songho, Kassa, Djombo-Djeneké, Bogolo, Djombo-Peulh, Kalibombo, Kori-kori, Tillé, Sibou, Tougoumé, Goro, Deguembéré, Bodio, Doundiourou, Djiguibombo, Anakanda, Daga, Djombolo-leye, Djombolo-Do, Tégourou, Dari, Ogossagou, Pel-kanda. Son siège est à Doucombo. La commune rurale de Doucombo est du ressort administratif ( tutelle ) de l'ex-arrondissement central de Bandiagara ( Cercle de Bandiagara ) en 5e région –Mopti.

Les vingt quatre (24) villages de la commune sont tous administrés chacun par un chef de village assisté des conseillers villageois dont le nombre varie selon la taille et les coutumes de chaque village. Un Conseil communal composé de 17 membres gèrent les affaires de la communale lors des sessions ordinaires ou extraordinaires.

#### **4. Organisation institutionnelle**

La commune est administrée par un conseil communal de dix sept (17) membres avec pour organe d'exécution, un bureau communal de quatre membres ( le Maire et ses 3 adjoints ) élus parmi les conseillers .

Ce bureau est appuyé dans ces fonctions par un personnel composé d'un secrétaire général, d'un régisseur et des commissions de travail.

## **II- SITUATION DE REFERENCE**

### **2-1- Caractéristiques Physiques**

La commune de Doucombo relève de l'ancien arrondissement central de Bandiagara. Le chef lieu de la commune est situé à Doucombo à 4 KM de la ville de Bandiagara. La commune est composée de 24 villages.

#### **2-1-1- superficie**

La commune de Doucombo couvre une superficie de 560 km<sup>2</sup>.

#### **2-1-2- Climat**

Le climat est de type tropical semi-désertique à trois(3) saisons : une courte saison des pluies de 3 mois environ, une saison froide et une longue saison sèche couvrant environ les neufs mois restants de l'année.

La commune subit l'influence de deux vents l'harmattan pendant la saison sèche et la mousson pendant la saison des pluies.

La pluviométrie moyenne inter-annuelle est environ 450-500mm. L'insuffisance de la pluviométrie et sa mauvaise répartition dans l'espace et dans le temps constitue un goulot d'étranglement pour la production agricole.

La sécheresse sévit de façon quasi chronique et de façon alternative dans la commune. Sur le plan hydrographique les retenus d'eau ne sont pas assez bien alimentées et aucune rivière, ni fleuve n'existent de façon utile dans cette commune.

### **2-1-3- Sol**

Les sols sablo- argileux en général, sont du type sableux, argileux, et argilo- sableux. La surface cultivable est assez limitée dans la commune due principalement à la présence des roches.

Ces sols soumis à une forte érosion hydrique et éolienne sont pauvres. Cette pauvreté des sols constitue dans la commune un problème fondamental de production agricole surtout céréalière.

L'exploitation minutieuse des terres cultivables très appauvries augmenterait la production céréalière. A l'état actuel, les terres sont dégradées par les eaux de ruissellement naturelles, d'où la nécessité d'effectuer des digues anti-érosives dont les populations ont une maîtrise des techniques contrairement aux moyens.

### **2-1-4- Végétation**

La végétation est essentiellement constituée de steppe faisant partie de la zone sahélienne, quelques espèces y trouvent tels que les Baobabs, Rôniers, Pruniers, Balanzans, Raisiniers, Tamariniers, etc.....).

### **2-1-5- Hydrographie**

Sur le plan de l'hydraulique, la commune n'est pas totalement démunie. Il y a en fait 26 forages équipés de pompes, 24 puits et 14 barrages. Ces infrastructures sont largement en de ça des besoins de la commune. Il faut signaler que pendant la saison sèche, les animaux utilisent aussi les forages et les puits.

### **2-1-6- Environnement naturel**

L'environnement est doté de plusieurs rivières dont l'exploitation (construction de micro-barrages, de ponts) augmenterait beaucoup la rentabilité économique (exemples production maraîchère, piscicole, etc.....).

Le relief est essentiellement constitué de plateaux. Partie intégrante de la falaise Dogon, on dénote ça et là des collines et étendues rocailleuses d'où le bénéfice de sites de carrières.

La faune est en voie de disparition avec la sécheresse et exploitation incontrôlée des ces essences.

Cependant on y rencontre en brousse des Lièvres, des Singes, des Ecureuils et des chacals et à domicile les Bovins, Caprins Ovins et de la volaille.

## 2-2- caractéristiques démographiques et sociales

### 2-2-1- Population

La population totale de la commune s'élève en 2006 à 18 418 habitants dont 8958 hommes et 9 460 femmes

### 2-2-2- Densité

Dans la commune de Doucombo la densité est de l'ordre de 27 habitant au km<sup>2</sup>.

### 2-2-3- Répartition de la population par âge et sexe

La population de la commune est relativement jeune. Il est jusqu'à présent soumis au phénomène de l'exode annuel et même saisonnier bien que le taux démuni présentement avec la sensibilisation des acteurs communaux, nationaux et des partenaires au développement local (ONG et autres intervenants). La population est constituée majoritairement des femmes avec 55 % contre 45 % des hommes.

### 2-2-4- Principales ethnies

La commune de Doucombo est en majorité composée de Dogons et Peulhs formant ainsi les deux dialectes parlés dans la commune.

## 2-3- Caractéristiques économiques

L'économie de la commune repose principalement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat.

### 2-3-1- Agriculture

L'agriculture est de loin la principale activité même si jusqu'à présent elle ne bénéficie pas d'infrastructure conséquente. L'agriculture se pratique sur les terres sèches et dans les zones longeant les cours d'eau. Les principales spéculations pour cette zone sont le riz et le mil, sorgho, arachide, le wanzou, niebe, le sésame, l'oseille ou dah rouge et le riz pluvial par endroit.

Le maraîchage est assez développé. Les principaux produits sont les tomates, l'oignon (échalote), le piment, les laitues et les Calebasses. Les produits maraîchers sont destinés principalement à la commercialisation.

### 2-3-2- Elevage

L'élevage est aussi important dans la commune. Elle occupe la seconde place dans le tissu économique.

Les animaux élevés sont les caprins, les ovins, les bovins et la volaille.

Il y a la pratique sédentaire de l'élevage. Elle concerne les bœufs de labour et les petits ruminants. Ces animaux vivent non loin des villages et se nourrissent dans les pâturages villageois ou au tourteau, mais surtout à partir des sous produits agricole (tiges de mil, sorgho, fane d'arachide et de niébé).

Les animaux sont gardés souvent dans des enclos et peuvent roder dans les alentours des villages. L'embouche de case est surtout pratiquée par les femmes. Il existe un fort potentiel de volaille, poulet surtout.

Contrairement à l'agriculture, l'élevage bénéficie de certaines infrastructures.

On peut citer entre autre 4 parcs de vaccination.

### **2-3-3- Commerce échange**

Le commerce est assez développé dans la commune mais est tributaire de Bandiagara.

La commune a 3 marchés hebdomadaires inter villageois. Le commerce dans la commune est beaucoup centré sur les céréales, surtout le mil et les autres produits de la l'agriculture, les produits de cueillette et les produits maraichers surtout les oignons. Il n'existe pas de caisses villageoises.

### **2-3-4- Artisanat**

Sur le plan artisanal, la commune ne mène aucune activité majeur à part le travail de cuire et la teinture de tissus que font les cordonniers et les cordonnières dans les villages.

### **2-3-5- Mine et industrie**

A part l'exploitation des carrières(pierres pour les constructions), ce secteur est presque absent dans la commune.

### **2-3-6- transport et communication**

Les moyens de transport le plus développé dans la commune sont les charrettes et les vélos.

Ils servent aussi bien au transport des personnes que de marchandises. Ils servent aussi pour les travaux champêtres.

### **2-3-7- Forêts**

La forêt est presque inexistante avec quelques espèces non protégées. La végétation autrefois abondante est fortement réduite à cause de la croissance démographique (l'extension des parcelles de cultures, les besoins croissant des ménages en bois et charbon) et la sécheresse (la mauvaise pluviométrie) qui ont été des facteurs déterminants dans la déforestation de la commune

## **2-4- Caractéristiques socio-économiques et culturelles**

### **2-4-1- Santé et eau potable**

Sur le plan sanitaire, la commune a 2 CSCOM, 2 dispensaires et 1 maternité. Malgré ce dispositif, les populations ne sont pas satisfaites, elles réclament plus d'infrastructures et plus d'agent de santé. La nature marécageuse de la zone fait qu'à certain moment de l'année, il est vraiment difficile de se

déplacer pour rejoindre les structures sanitaires. La natalité reste peu élevée et la mortalité infantile accentuée à cause de l'inexistence de centre de santé dans beaucoup de villages .

### **2-4-2- Education –formation**

Dans le domaine de l'éducation, il existe 10 premiers cycles et 3 centres d'alphabétisation. Dans le soucis de combattre l'analphabétisme qui fut soulevé comme un problème important dans la commune, des efforts sérieux doivent être entreprises pour agrandir la couverture scolaire, afin d'atteindre l'objectif un village une école ou un CED.

### **2-4-3- Sécurité alimentaire**

Le maraîchage (culture d'échalotes et d'oignons, de tomates, piments...) la commercialisation se fait sur place au village ou au marché de Bandiagara aux petits commerçants dont les spéculations profitent toujours moins aux producteurs. Il faut quand même signaler que la production maraîchère complète le déficit céréalier avec l'achat principalement de mil venu du Seno ( Koro, Bankass....). Presque chaque famille possède de petits ruminants, et des volailles. Quant aux bovins, ils sont les propriétés de quelques nantis. Ce petit élevage permet de combler le déficit céréalier et de faire face à leur besoin alimentaire croissant.

### **2-4-4- Art culture sport et tourisme**

Malgré que le cercle de Bandiagara avec ses vingt un (21) communes soit classé patrimoine mondial par l'UNESCO, la commune de Doucombo bénéficie moins des retombés du tourisme. Le tourisme est encore moins développer car étant au plateau et avec un nombre réduit de village. La commune regorge des sites touristiques pour le moment non identifiés. C'est un secteur en voie de promotion avec la construction d'un campement d'accueil à Songho qui aujourd'hui mérite d'être aménagé et équipé.

Il n'y a aucune infrastructure sportive digne de nom dans la commune à part le terrain de football non aménagé au chef lieu de la commune.

## **2-5-Infrastructures et équipements collectifs existants**

### **2-5-1- Routes**

Un seul axe goudronné la RN 15 (Sévaré- Doucombo-Bandiagara) avec quelques pistes permanentes (Bandiagara-Kalibomo, Bandiagara-Bodio (route de OUO), Bandiagara -Tégourou-Djombolo, Djiguibombo (route de Bankass). Le reste du réseau est constitué de pistes difficilement praticables à cause des effets de l'érosion. Beaucoup de villages sont enclavés par rapport aux chefs lieux de commune et de cercle, ce qui joue énormément sur la rentabilité économique de la commune.

### **2-5-2- Moyens de communication**

Les communications sont assurées par le réseau administratif de commandement (RAC) de la sous-préfecture et

de la santé. L'antenne de la radio « BAGINE » de Bandiagara, chef lieu du cercle est un moyen de recours pour les avis et communiqués.

### **2-5-3- Eau- électricité**

la commune possède :

- des barrages de retenue d'eau pour la culture maraîchère ;
- des puits citernes.

Pour le moment l'électrification dite rurale n'est pas encore sur place. Mais l'installation d'un éclairage public a été programmé dans le présent PDESC de la commune.

### **2-5-4- Equipements marchands**

la commune possède :

- un marché hebdomadaire (5 jours) qui est non aménagé à Songho et avec une faible fréquentation
- un moulin à grain à Doucombo pour les femmes.

## **2-6- Orientations générales d'aménagement et de développement**

De par sa situation géographique, c'est dire installé le long de la route qui mène à Bandiagara et constituant l'entrée du cercle et aussi bénéficiant de la proximité du chef lieu de cercle, la commune est à vocation agropastorale. La grande majorité de la population pratique les cultures sèches sur les alentours sablonneux et fait le maraîchage sur les parties inondables. Depuis les années de bonne pluviométrie et de bonnes récoltes, une partie des revenus générées de l'agriculture fut investie dans des troupeaux que les populations gèrent encore de nos jours malgré les prélèvements importants fait par les sécheresses successives

### **2-6-1- Atouts/potentialités**

Elles sont diverses et restent encore à explorer, mais les plus connus se résument en ceux qui suivent :

- Présence de micro-barrages
- Présence de bassin maraîcher
- Présence de puits citerne
- Existence d'une route accessible pendant les 12 mois de l'année.
- Existence de terres aménageables
- Existence d'un magasin permettant de stocker les céréales.
- Les villageois maîtrisent les techniques de reboisement et la réalisation des diguettes modernes, ils disposent également de petits matériels de conservation des eaux et sols.
- Existence d'associations féminines qui ont acquis une certaine connaissance en matière de gestion de micro crédits ( prêts à court terme ) au près des partenaires au développement
- Présence d'infrastructures scolaire et d'alphabétisation
- Existence de caisses villageoises
- Existence de site de carrière
- Présence de la caisse BNDA et d'ONG partenaires
- Présence d'un site touristique (grotte) et de groupement des femmes et des tisserands
- Présence d'un campement ( structure d'accueil pour la promotion du tourisme )
- Présence d'une pépinière de reboisement.

## **2-6-2- contraintes**

Les difficultés identifiées au cours des diagnostics villageois à travers la Commune peuvent être regroupés comme suit :

- Dégradation des terres cultivables
- Manque d'ouvrage de maîtrise d'eau
- Insuffisance d'eau potable
- Insuffisance de pistes pastorales
- Insuffisance de nourriture pour les animaux
- Manque de centre de santé
- Prise en charge du salaire des enseignants
- Destruction des cultures par les ravageurs
- Enclavement des villages
- Surcharge du calendrier de travail des femmes
- Faible écoulement des produits agricoles
- Manque de marché hebdomadaire
- Exode rural massif (surtout des jeunes)

## DEUXIEME PARTIE

### PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : DOUCOMBO

#### I. PLAN D' ACTIONS

- **OBJECTIFI GENERAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire de la population.**

PILERS	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVE-NANTS	RESPONSABLES
DISPONIBILITE	insuffisance d'eau	augmenter la disponibilité en eau potable	la disponibilité en eau potable est augmenté	creusement des puits à grand diamètre		Maire
		améliorer la disponibilité en eau pour le maraîchage et l'abreuvement des animaux	Les micro-barrages sont réalisés	réalisation des micro-barrage		
				surcreusement des marres		
	faible rendement de la production céréalières	améliorer le rendement des cultures	rendement amélioré	installation des diguettes		
				vulgarisation des semences améliorées		
				sensibilisation pour l'utilisation des fumures organiques		
	insuffisance de semence pour le maraîchage	augmenter la dotation en semance	dotation augmenté	création de dépôt de semence		
accessibilité	enclavement de certains villages	réhabiliter les pistes rurales	pistes réhabilitées	réhabilitation des pistes rurales		
stabilité	insuffisance de magasin de stockages de céréales	augmenter le nombre de magasins de stockages	nombre augmenté	construction de magasin de stockages		Maire
	manque de fond de roulement de stock de sécurité	doter les magasins de fond de roulement	dotation disponible	achat de stock suffisant pour la commune		

## PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : DOUCOMBO

### II. EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILERS	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	creusement des puits à grand diamètre	3 puits	90000	30000		30000	30000		bodio ,pel-kanda ,doucombo
	réalisation des micro-barrage	2 micri-barrages	90000	45000	45000				kalibomo ,bodio
	surcreusement des marres	3 marres	15000	5000	5000		5000		bogolo ,diombopeul ,darre
	installation des diguettes	15000 ml	16000	3200	3200	3200	3200	3200	doucombo, pelkanda ,kalibomo ,bono doumdiourou ,goro ,djombolo ;kassa
	vulgarisation des semences améliorées	1t pour 10villages	100	100					doucombo ,doumdiourou ,kougoume ,kassa ,djombolo ,daga , sibo ,korikori, tilé
	sensibilisation pour l'utilisation des fumures organiques	24 villages sensibilisés	240		120	120			24 villages
	création de dépôt de semence	1 depot par village	2000	500	500	500	500		24 villages
ACCESSIBILITE	réhabilitation des pistes rurales	30km	15000	3750	3750	3750	3750		doucombo - ,tougoume,doucombo -dari
STABILITE	construction de magasin de stockages	2 magasins construits	16000	8000	8000				anankanda ,songho
	achat de stock suffisant pour la commune	100t disponibles	7500	1875	1875	1875	1875		anankanda _songho
<b>Total</b>			<b>251840</b>	97 425	67 445	39 445	44 325	3 200	

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : DOUCOMBO**

**III. PLAN DE FINANCEMENT** (en milliers de FCFA)

piliers	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT					
			COMMU	ETAT	ANICT	PTF	POPULAT	AUTRES
Disponibilité	creusement des puits à grand diamètre	90000	18000	72000				
	réalisation des micro-barrage	90000	9000			72000	9000	
	surcreusement des marres	15000	1000			13000	1000	
	installation des diguettes	16000	3000			10000	3000	
	vulgarisation des semences améliorées	100	100					
	sensibilisation pour l'utilisation des fumures organiques	240				240		
	création de dépôt de semence	2000	2000					
ACCESSIBILITE	réhabilitation des pistes rurales	15000	2000			10000	3000	
STABILITE	construction de magasin de stockages	16000	1000		12 800		2200	
	achat de stock suffisant pour la commune	7500		3750		3750		
<b>Total</b>		<b>251840</b>	36 100	75 750	12 800	108 990	18 200	-

## **1 Stratégie de mobilisation financière**

La commune rurale de Ondougou à l'instar des autres communes du cercle connaît de grosses difficultés de trésoreries pour assurer le financement de son développement. Les ressources financières demeurent la TDRL, la Dotation à la décentralisation et le FICT.

Il faut signaler l'apport de la coopération décentralisée (**Maïche : ville française**) dans les domaines comme :

- l'éducation**
- la santé**
- l'hydraulique**
- l'environnement**

Ici, la stratégie repose essentiellement sur la sensibilisation des citoyens de la commune afin que ces derniers s'acquittent de leurs impôts et taxes. Le conseil communal va aussi sensibiliser les bénéficiaires des projets inscrits dans le plan afin qu'ils respectent leurs engagements par rapport à leur participation financière dans la réalisation de ces projets.

Pour ce qui est des ressources de l'Etat et des autres partenaires, les contacts et les négociations entamées vont se poursuivre.

Les ressources locales mobilisées serviront de garantie pour la mobilisation des autres ressources ( Etat ANICT, ONG, Coopération décentralisée...). La commune pourrait aussi compter sur d'éventuels dons et legs et autres subventions.

## **2. Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan**

Les autorités communales vont s'appuyer sur la participation en nature et/ou en espèce des communautés dans la mise en œuvre des projets. Les autorités communales comptent s'investir afin que la participation souhaitée autour des objectifs du plan soit à la satisfaction de tous. L'IEC, la responsabilisation, et le partenariat seront privilégiés pour que cette mobilisation sociale soit effective.

## **3. Stratégie de mobilisation des partenaires**

La commune ne dispose pas des moyens financiers pour parvenir à la concrétisation, seule, du PSA. Dans l'objectif de mobiliser les partenaires au développement de la commune, le Conseil Municipal veillera donc à diffuser le document une fois validé.

Mise à part la mobilisation potentielle de partenaires pour la réalisation de projets contenus dans le PSA, la diffusion du document permettra aussi à l'ensemble des acteurs voulant intervenir sur le territoire communal de mettre leurs projets en cohérence avec les objectifs du PSA.

## **4. Mécanisme de suivi-évaluation**

Améliorer les capacités d'action de la commune est un processus continu. Pour veiller à ce que ce travail permanent s'effectue, il faut suivre et évaluer la mise en œuvre du plan de développement de la commune. En organisant un suivi effectif et sérieux des activités programmées, la commune fera un saut qualitatif important dans son propre fonctionnement et son approche des enjeux communaux.

**Action 1** : suivi –évaluation régulière du plan

**Résultats attendus** : le plan a été suivi et évalué